

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS DE L'ANTONNIERE
RUE DES JONQUILLES
72650 LA MILESSSE



Année 2022-2023

L'Accueil de Loisirs, c'est...

L'Accueil de loisirs de l'Antonnière **accueille en priorité les enfants des 3 communes du SIVOM de l'Antonnière : Aigné, La Milesse et Saint Saturnin dans un esprit de tolérance, d'écoute, d'entraide tout en respectant ce qui fait les différences de chacun.**

L'Accueil de Loisirs de l'Antonnière a été repris depuis janvier 2011 au sein du Centre Social François Rabelais, qui est géré par l'association EIRA composée de représentants des structures d'accueil, des activités et de parents d'enfants fréquentant les structures. Au-delà de la reprise de personnels et d'activités, beaucoup de valeurs et d'objectifs étaient déjà partagés et commun. L'accueil de loisirs se donne pour ambition de contribuer à la formation de citoyens et de citoyennes apte à « agir seul », aux multiples capacités développées, ayant prise sur la société et leur environnement.

Le Centre Social développe des pratiques éducatives inscrites dans le champ de l'éducation nouvelle, portées par des démarches éducatives actives c'est-à-dire qui nourrissent et privilégient constamment une dynamique et un rapport actif aux apprentissages et au développement humain. Ces pratiques éducatives sont inscrites dans les champs d'action du Centre Social François Rabelais et participent aux conceptions d'éducation populaire, de développement local et des individus, portées par les orientations et le projet global de la structure.

Chaque enfant doit pouvoir développer :

- la confiance en soi
- ses capacités créatrices
- son écoute, son ouverture et son respect de l'autre
- sa curiosité, son questionnement et son esprit critique
- sa capacité à prendre des responsabilités

Tout cela sera aussi rendu possible par la qualité du regard et par le respect que les équipes éducatives porteront à chaque enfant et jeune.

Un enfant grandit et se développe d'autant mieux que ses parents sont concernés par tous les aspects de sa vie et par ses activités. Pour les équipes éducatives, il sera donc nécessaire d'avoir le souci constant : d'établir un dialogue avec les parents de tous les enfants et jeunes, quelque soit leur situation familiale, en particulier pour leur permettre de suivre l'évolution de leur enfant, de les informer sur les activités et leurs objectifs, sur la vie du Centre et de favoriser leur participation sous différentes formes.

...Où ?

L'accueil de loisirs est organisé sur différents lieux selon les périodes :

		MERCREDIS	VACANCES
LA MILESSSE	DANS LES LOCAUX DU CENTRE SOCIAL FRANÇOIS RABELAIS 72650 LA MILESSSE ☎ (CENTRE RABELAIS) : 02.43.25.59.56	Pour les 6-12 ans, une salle d'accueil en bas qui sert aussi de salle d'activité, une grande salle et une petite cuisine. Des espaces de jeux extérieurs avec parc, terrain de foot...) Et le bureau de direction qui se trouve en haut dans les locaux du centre Fr.Rabelais.	*Pour les 6-12 ans, ce sont les mêmes locaux que les mercredis. Une salle d'activité supplémentaire peut être mise à disposition selon le nombre d'enfants. * une grande salle qui sert de salle de restauration le midi et de salle de motricité, jeux sportifs l'après-midi.
	DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE MATERNELLE SONIA DELAUNAY 12 RUE DES ÉCOLES 72650 LA MILESSSE	Pour les 3-5 ans, deux salles d'activités, une cour avec préau extérieur, une salle de sieste et les sanitaires. Les enfants viennent manger le midi au centre social de la Millese.	Pour les 3-5 ans, deux salles d'activités, une cour avec préau extérieur, une salle de sieste et les sanitaires. Les enfants viennent manger le midi au centre social de la Millese.
SAINT-SATURNIN	DANS LES LOCAUX DU CENTRE CULTUREL DU VAL DE VRAY 72650 ST SATURNIN ☎ (VAL DE VRAY) : 02.43.25.33.00 LIGNE DIRECTE : 02.49.04.12.63	Pour les 3-5 ans, une salle d'activités et une salle de jeux qui sert de salle de sieste l'après-midi. Plus une petite salle de lecture et jeux. Il y a également un bureau de direction, une petite cuisine et des extérieurs (terrain de foot, extérieur fermé du côté des petits). Les enfants vont manger le midi dans une salle du Val de Vray.	*Pour les 3-5 ans, ce sont les mêmes salles que les mercredis, avec une salle supplémentaire pour la sieste. Pour tous, un bureau de direction, une petite cuisine et des extérieurs (terrain de foot, extérieur fermé du côté des petits). Les enfants vont manger le midi dans une salle du Val de Vray.
	DANS LES LOCAUX DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DES ÉCOLES 12 RUE DES ÉCOLES 72650 SAINT SATURNIN	Pour les 6-12 ans, une grande salle avec différents espaces pour faire des activités, une petite cuisine, les sanitaires, la cours de l'école avec un préau extérieur. Les enfants vont manger le midi dans une salle du Val de Vray.	Pour les 6-12 ans, une grande salle avec différents espaces pour faire des activités, une petite cuisine, les sanitaires, la cours de l'école avec un préau extérieur. Les enfants vont manger le midi dans une salle du Val de Vray.

Naturellement sur les deux sites, selon les thèmes, activités et effectifs, l'aménagement des locaux et leur répartition par âge peuvent être revus et adaptés.

Par exemple dans les locaux de La Millese, lors des vacances, des salles supplémentaires sont à notre disposition : en haut, 2 à 3 salles d'activités supplémentaires. C'est le même système pour les locaux de Saint-Saturnin (une salle de réunion, la salle de spectacle, le grand hall avec le bar, ...)

...POUR QUI ?

L'Accueil de Loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans venant principalement de l'Antonnière, avec un effectif maximum d'accueil d'environ 140 enfants sur chaque site. Il est cependant possible d'accueillir des enfants venant d'autres communes, et ce, dans la limite des places disponibles. Les enfants en situation de handicap sont également accueillis par l'équipe (mise en place d'un accueil spécifique si besoin).

L'accueil de loisirs, un énorme réservoir de possibilités éducatives : c'est un lieu de pratique d'activités mais aussi de partage. Il est un lieu de vie propice au développement de la personne et se doit de participer à la construction et l'évolution de l'enfant dans son devenir.

Afin de répondre au mieux aux besoins et aux rythmes des enfants, des tranches d'âges ont été constituées : les 3-5 ans, les 6-7 ans, les 8-12 ans (qui évoluent selon les effectifs).

L'équipe d'animation élaborera un programme d'activités variées (sportives, manuelles, d'expression, de découverte culturelle, des sorties...) en relation avec les thèmes retenus.

En ce qui concerne l'accueil des 3-5 ans, plusieurs salles leurs sont dédiées spécifiquement, que ce soit en termes de sécurité, matériels, aménagements intérieurs (ex : salle de sieste, boîte à doudou, tables et chaises adaptées...), aménagements extérieurs. Les rythmes de la journée sont eux aussi adaptés à la tranche des tous petits (ex : activités courtes, temps calmes et temps de repos...)

...QUAND ?

Durant les vacances scolaires

Quel que soit le site, l'accueil de loisirs est ouvert selon les sites d'accueil de vos enfants :

- Le matin à partir de 7h30 et jusqu'à 9h30 : un accueil est assuré pour les enfants emmenés directement par leurs parents.
- De 7h30 à 9h, s'agissant d'un temps de péricentre, les parents payeront un supplément (selon le QF) pour ce créneau horaire (voir règlement intérieur et programme).
- Le soir, les parents peuvent venir récupérer leurs enfants à partir de 16h30, et ce jusqu'à 18h30.
- De 17h00 à 18h30, s'agissant d'un temps de péricentre, les parents payeront un supplément (selon le QF) pour ce créneau horaire (voir règlement intérieur et programme).

Durant les mercredis selon les sites :

Matin sur tous les sites : 7h30 à 9h30 (facturation péricentre de 7h30 à 9h)

	Accueil du midi	Accueil de l'Après-midi
VAL DE VRAY 3/5 ANS	De 11H45 A 12H15	De 13H15 A 14H15
ACCUEIL PERISCOLAIRE ECOLE SAINT SATURNIN 6/12 ANS	Et de 11h45 à 12h15 au Val de Vray	A partir de 13h30 et jusqu'à 14h15 à l'école
ACCUEIL PERISCOLAIRE ECOLE LA MILESSSE 3/5 ANS	Jusqu'à 11h35 à l'école Et de 11h45 à 12h00 au Centre François Rabelais	Et de 13h30 à 14h15 à l'école
CENTRE FRANCOIS RABELAIS LA MILESSSE 6/12 ANS	De 11h45 à 12h00	De 13h15 à 14h15

Soir sur tous les sites : 16h30 à 18h30 (facturation péricentre de 17h à 18h30)

...QUI ?

L'équipe d'animation sera attentive au développement d'une relation de qualité, qui passera par le respect mutuel, la sécurité physique et morale et par une écoute attentive des besoins, des attentes de chacun.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION SE COMPOSE DE :

	LA MILESSÉ	SAINT-SATURNIN
LES MERCREDIS	Directrice : Brigitte Le Loët 7 à 8 animateurs Un agent de restauration	Directrice adjointe : Servane MEHAT 5 à 7 animateurs Un agent de restauration
LES VACANCES	Sur la Millesse ou Saint-Saturnin selon la période. Durant les vacances, la direction est assurée par les mêmes personnes que lors des mercredis ou un directeur occasionnel pour remplacer Brigitte Le Loët ou Servane MEHAT 4 à 10 animateurs selon les effectifs et un agent de restauration	
JUILLET & AOUT	Ouvert en Juillet ou en Aout. Une directrice sur chaque site (Brigitte L.L. ou Servane M.) + un directeur(trice) adjoint(e) sur chaque site, 6 à 10 animateurs, un agent de restauration et un agent d'entretien.	Ouvert en Juillet ou en Aout. Une directrice sur chaque site (Brigitte L.L. ou Servane M.) + un(e) directeur(trice) adjoint(e) sur chaque site, 6 à 10 animateurs, un agent de restauration et un agent d'entretien
SÉJOURS D'ÉTÉ	Sur la période estivale en parallèle des accueils de loisirs, des séjours sont proposés à raison de 2 à 3 semaines en juillet et 1 semaine en août (camp passerelle). Un projet d'animation spécifique découlant de ce projet pédagogique est élaboré et travaillé par les équipes en charge des séjours 4-12 ans chaque été. Afin d'assurer l'encadrement et le suivi pédagogique, un ou une responsable des séjours ainsi qu'une équipe d'animation spécifique (4 à 5 animateurs) sont recrutés.	

...COMMENT ?

L'accueil de loisirs est déclaré en Multi-site et assure le temps des repas du midi sur les sites du Val de Vray à Saint Saturnin et du Centre François Rabelais à La Millesse.

L'accueil des enfants d'Aigné et La Millesse âgés de 3 à 5 ans se faisant sur le site de l'école maternelle, ceux-ci effectuent un trajet à pied afin de se rendre au centre social sur le temps méridien pour partager le repas avec les 6-12 ans

L'accueil des enfants de Saint Saturnin âgés de 6 à 12 ans se faisant sur le site de la garderie des écoles, ceux-ci effectuent un trajet à pied lorsque le temps le permet ou via le bus de la SETRAM en cas d'intempéries afin de se rendre au Val de Vray, pour manger avec les 3-5 ans.

Lors des vacances, les parents emmènent les enfants par leurs propres moyens. Nous utilisons les transports en commun et des cars « privés » uniquement lors des sorties.

Objectif 1 : **Participer à l'épanouissement et au bien-être de l'enfant**

- **Par une sensibilisation et une attention particulière au respect de soi, des autres et du matériel**
 - ✓ *En établissant des règles de vie avec les enfants*
 - ✓ *En faisant participer les enfants à la préparation et au rangement du matériel lors des activités*
 - ✓ *En créant des espaces ou temps de parole où chacun peut donner son avis*
 - ✓ *En développant l'entraide entre les enfants d'un même groupe ou de groupes différents (grands-petits)*
- **Par un accompagnement de l'enfant « à devenir plus grand »**
 - ✓ *En permettant des temps d'activités où les enfants ne sollicitent pas ou peu l'animateur*
 - ✓ *En responsabilisant les plus grands vis-à-vis des plus jeunes (aide pendant les repas, lors de jeux communs...)*
 - ✓ *En donnant la possibilité aux enfants de mener à bien leurs projets*
 - ✓ *En aménageant l'espace de façon à ce que les enfants aient le maximum de matériel non dangereux à disposition, pour qu'ils n'aient pas à solliciter l'adulte en permanence. Par exemple, des pôles spécifiques adaptés à chaque tranche d'âge (Coin lecture, dinette, repos, activités manuelles...)*
 - ✓ *En mettant en place une signalétique simple accessible à tous pour le rangement du matériel, les placards, les salles*
 - ✓ *En Respectant le rythme de chacun*
- **Par une attention particulière apportée à la notion de choix**
 - ✓ *En laissant la possibilité aux enfants de proposer des thèmes, des activités (réunion d'enfants, boîte à idées). Demander l'avis des enfants sur la journée passée (bilan/évaluation ludique)*
 - ✓ *En laissant la possibilité à l'enfant de ne pas participer à une activité*
 - ✓ *En ayant la capacité et l'intelligence de savoir faire des compromis entre le programme d'animation, les envies particulières des enfants et la possibilité de les réaliser*
 - ✓ *En prévoyant des activités de nature variée afin que l'enfant puisse avoir le choix de son activité.*

Objectif 2 : **Favoriser l'apprentissage du vivre ensemble**

- **Par des liens forts et privilégiés entre l'accueil de loisirs et les familles**
 - ✓ *En proposant de manière ponctuelle des pots d'accueil aux parents afin de leur présenter des expositions ou petits spectacles créés par les enfants*
 - ✓ *En permettant à des parents de venir montrer un savoir-faire à un groupe d'enfants de l'accueil de loisirs*
 - ✓ *En permettant aux parents de donner leur avis sur certains aspects de l'accueil (sondage, tableaux, commissions...)*
- **Par une valorisation de l'enfant à travers ses idées, ses envies, ses savoirs**
 - ✓ *En réalisant des expositions d'activités faites par les enfants*
 - ✓ *En présentant des retransmissions d'animations ou spectacles à un autre groupe d'enfants ou aux parents*
 - ✓ *En encourageant les enfants sur leurs capacités et compétences*
 - ✓ *En prenant en compte tous les enfants et en les faisant participer d'une manière différente aux activités (missions, rôle...)*

Objectif 3 : **Permettre l'ouverture sur un nouvel environnement**

- **Par la découverte de nouvelles pratiques, techniques**
 - ✓ *En proposant des activités innovantes (sportives, manuelles, scientifiques, culturelles) source de curiosité et de dépassement de soi*
 - ✓ *En recherchant de nouveaux partenaires et des intervenants extérieurs*
- **Par une sensibilisation à l'environnement qui nous entoure**
 - ✓ *En proposant des jeux et grands jeux sur la nature et les différents sites*
 - ✓ *En utilisant des moyens de transport garantissant une mobilité douce*
 - ✓ *En travaillant au quotidien autour des notions de recyclage et de gaspillage*

L'ÉVALUATION

L'évaluation fait partie intégrante du projet : son objectif est de porter un jugement et non une condamnation sur la façon dont il est réalisé, pour mieux agir. Des critères, définis collectivement, permettent de contribuer à cette appréciation du point de vue de l'impact, de la pertinence, de l'efficacité, de la cohérence interne ou externe, de l'efficience et de la qualité.

L'évaluation du projet et des objectifs se fera avec les enfants et l'équipe lors de temps de concertation ; avec les familles sur des temps formalisés après chaque période de vacances dans l'idéal.

Afin de permettre l'évaluation, nous utiliserons différents moyens et outils tels que des questionnaires distribués à la fin des vacances (satisfaction, points à améliorer, envies pour la suite). Il conviendra également de récolter la parole des enfants et familles via par exemple des échanges ou une mini enquête via un mailing sur les questions de fonds, de forme, modalité d'organisation, durée.

Points non négociables et sanctions...

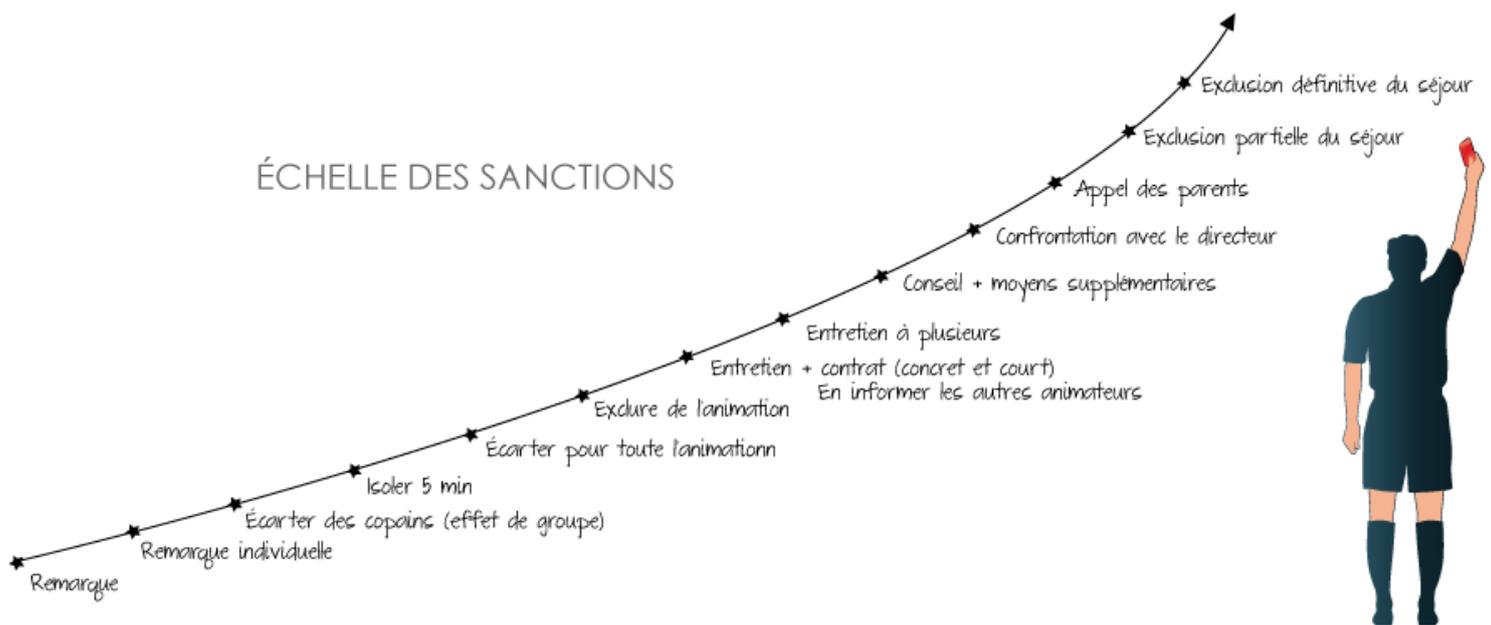
Nous mettons un point d'honneur à ce que le respect soit de mise pour tous :

Enfants	↔	Enfants
Enfants	↔	Animateurs
Parents	↔	Animateurs
Animateurs	↔	Animateurs
Tous	↔	Partenaires, intervenants...

Il est évident que nous n'accepterons aucune forme de violence, tant physique que morale.

Les animateurs véhiculent l'image du centre social et en sont garants. A ce titre un règlement intérieur existe et est donné par l'équipe de direction aux salariés. Nous tenons également à préciser que l'Accueil de loisirs dispos lui aussi d'un règlement intérieur et que la prise en compte de celui-ci et son acceptation sont un préalable à toutes inscriptions.

Nous mettons en place des règles de vie avec les enfants, si elles ne sont pas respectées :



... RÔLE DE L'ANIMATEUR (SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-FAIRE, SA PLACE, SES TÂCHES, ...)

- Il doit assurer la sécurité physique et morale des mineurs, et pour cela il doit respecter et donc connaître le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs (être attentif, les écouter, veiller sur eux, être présent, ...)
- Il doit animer tous les temps de la journée (accueil matin/soir, les différents repas, les temps d'activités, les temps calmes, ...) tout en respectant le rythme de l'enfant (rythme différent en fonction des âges).
- Il participe à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs : parents, intervenants, personnels de service... Il doit donc manifester une réelle capacité à travailler en équipe.

- Être capable de proposer des activités sportives, manuelles, culturelles... En fonction de celles de son collègue, afin que les enfants puissent avoir le choix de leur activité (et ne pas avoir deux activités manuelle / deux sportives...).
- Prévoir et préparer son matériel en amont.
- L'animateur cherche en permanence à mettre ses intentions et ses pratiques en cohérence. Pour cela, il s'évalue, avec l'aide du directeur ou au sein de l'équipe.
- L'animateur agit de façon responsable et affirme son autorité :
 - ✓ En respectant lui-même les règles
 - ✓ En posant des règles claires
 - ✓ En donnant des consignes accessibles à tous
 - ✓ En posant et rappelant les limites
 - ✓ En adaptant une sanction en fonction du seuil de gravité de la bêtise

L'autorité, c'est un acte de compréhension et de respect mutuel entre les individus. Tout est dans la manière : faites appel à la raison et au bon sens.

Les animateurs veilleront à ne pas faire ce que l'ont interdit aux enfants (s'asseoir sur les tables, dire des gros mots, etc).

COMMUNICATION...

- Une réunion d'information générale est mise en place tous les ans lors de l'assemblée générale de l'association, afin de présenter le programme, les séjours courts, le fonctionnement, les parents peuvent venir poser des questions à la directrice permanente lors de cette AG.
- Une réunion est faite en équipe pour chaque période (plannings activités, équipes d'animations, demande de matériel...).
- L'équipe d'animation assure les relations et communications avec les familles à travers plusieurs supports tels que panneaux d'affichage, petits tracts, téléphone, mail et lors de discussion avec les parents pendant les temps d'accueil.
- Un cahier de liaison sera à la disposition des animateurs pour toutes les informations que les parents transmettront à l'animateur qui sera chargé de l'accueil. Les informations seront retransmises aux animateurs concernés selon l'âge de l'enfant. Et tous les bobos, pipis, horaires de sieste, etc.
- Les parents peuvent se renseigner directement auprès de la directrice et des animateurs concernés pour toutes informations nécessaires. Ils seront disponibles en fin de journée pour rencontrer les parents s'ils en ont émis le souhait.
- Les animateurs veilleront à avoir un comportement et un langage correct devant les enfants et les parents (adapter son langage).
- Un temps spécifique d'informations pour les séjours est également organisé, permettant ainsi de répondre aux questions et inquiétudes des parents et enfants mais aussi de faire connaissance avec les équipes d'encadrement.
- L'accueil du centre social est un lieu de passage indispensable. Il permet la transmission d'informations, la prise en compte de demandes particulières, d'être aussi le lien entre les équipes et les familles.

RESTAURATION...

- Sur le centre, la restauration est assurée en liaison froide par Compass Group et réchauffée sur place.

Lors des repas, les enfants sont répartis sur des tables de 4 à 8 places, avec si possible, un animateur par table.

Les enfants ont la possibilité de manger avec leurs amis par groupe d'âge uniquement).

- Tous les enfants et animateurs doivent goûter un minimum ce qu'il y a dans leur assiette. (Soit on donne très peu et l'enfant mange tout, soit on fait un petit peu/grand peu et l'enfant mange le petit peu).
- Les repas sont établis en fonction des régimes alimentaires et des allergies (fiche allergie affichée sur les lieux).
- Le repas est également un temps d'animation, il permet de discuter et d'échanger avec les enfants.
- Pour les repas, tous les animateurs participent au rangement mais un seul animateur par tranche d'âge prépare le goûter avec quelques enfants qui le veulent.

ORGANISATION DE L'EQUIPE ET REUNION DE TRAVAIL...



- Une réunion minimum est mise en place par période afin de préparer au mieux le fonctionnement, les activités, les départs en sortie, « brainstorming » sur les activités que les animateurs peuvent proposer, liste de matériel... Un thème est choisi par période pour se donner un fil conducteur.
- Une réunion hebdomadaire (ou plus si besoin pour la préparation des sorties, grands jeux, spectacles et/ou à la demande des animateurs) sera mise en place pour la préparation des activités, le bilan des journées écoulées, les problèmes éventuels, la répartition des tâches, les demandes de matériels et les roulements concernant l'ouverture et la fermeture du centre. Un bilan individualisé et personnalisé sera réalisé au moins deux fois par mois, notamment pour les animateurs et directeurs stagiaires.
- Afin que les enfants passent des journées agréables, les animateurs devront proposer des activités variées, permettre aux enfants de choisir leur activité, prendre le temps de préparer des grands jeux... Ils devront s'organiser et se répartir les tâches au sein de leur équipe de chaque tranche d'âge mais aussi du reste de l'équipe afin d'éviter de tout préparer au dernier moment.
- Les animateurs font tous partie d'une équipe de travail où chacun doit trouver sa place. Tout le monde aura le droit de s'exprimer et chacun doit être à l'écoute de l'autre. La communication est importante, il ne faut pas laisser les choses se détériorer car les enfants comme les parents le ressentiront sur les comportements et activités. C'est pourquoi les bureaux de direction sont toujours ouverts et que les directrices restent à leur écoute.
- Les animateurs devront être assidus, respecter leurs collègues et les enfants, être dynamiques dès l'arrivée et toute la journée (prêts à travailler), « de bonne heure et de bonne humeur », peu importe ce qu'ils ont pu faire la veille. Tout retard ou absence, devra être vu avec la direction au plus tôt.
- Les séjours bénéficient d'une organisation spécifique à leur fonctionnement et travaillée avec les équipes concernées.

L'ACCUEIL...

- Les accueils du matin et du soir sont des temps de réveil et de repos guidés par le rythme de l'enfant. Les animateurs sont là pour jouer avec les enfants, lire des histoires, dessiner, proposer des activités courtes et prendre le temps de discuter avec les parents s'ils le peuvent. Un seul animateur se charge de noter les heures de départ des enfants.
- Les animateurs feront visiter le centre aux nouveaux arrivants en leur expliquant notre fonctionnement.
- Les animateurs noteront toutes les infos que les parents nous donneront et les transmettront au reste de l'équipe si cela est nécessaire (un cahier de liaison est mis en place). Pour toute autre personne que le papa ou la maman venant chercher le ou les enfants, nous demandons une autorisation écrite précisant le nom, le prénom et le statut de cette personne.

SECURITE...

- Un plan d'accueil spécial a été rédigé en accord avec les préconisations du gouvernement et du ministère de la Cohésion sociale durant toute la période de pandémie de la Covid-19 (mises à jour régulières en fonction des changements de protocoles), envoyé à chaque famille.
- Un protocole a été rédigé et donné à chaque animateur, précisant les marches à suivre et l'organisation spécifique lors de la pandémie de la Covid-19 (mises à jour régulières auprès des animateurs)
- La direction a en sa possession le guide pratique de la législation de la **Direction Départementale de la Cohésion Sociale** et s'attachera à respecter et à communiquer l'ensemble des recommandations préconisées, notamment lors de temps formels (réunions) ou des temps informels (goûter, échanges...)
- La direction et les animateurs ont été particulièrement sensibilisés à la vigilance qu'ils doivent apporter concernant l'intégralité de la sécurité physique, psychologique et morale des enfants.
- Afin de garantir la sécurité morale et affective des enfants et d'établir un climat de confiance entre enfants et adultes, un voir deux animateurs seront référents sur chaque tranche d'âge.
- Les animateurs peuvent joindre à tout moment le centre, la direction et les secours. Les coordonnées et les démarches à suivre seront affichées et communiquées au centre.
- Pour chaque déplacement, un classeur comportant les fiches sanitaires (y compris les coordonnées des parents) et une trousse de secours seront en possession des animateurs (une par tranche d'âge).
- Les enfants ne devront pas se retrouver seuls à l'intérieur ou à l'extérieur. Un animateur doit être présent à leur côté. Pour les sorties, les animateurs seront encore plus vigilants que sur les sites.
- Pour toutes activités extérieures, les animateurs veilleront à délimiter les terrains et donner les consignes de sécurité.
- Pour les départs à pieds, toujours deux animateurs pour faire le passage piétons et un devant et derrière. Mettre des gilets jaunes.

JOURNEE TYPE...

DE 7H30 À 9H : Accueil des parents et des enfants dans les salles 3-5, 6-7 et 8-12, les animateurs transmettent les infos importantes aux parents (activités à venir, besoin matériel, facture, tracts...). Installation de jeux, puzzles, coloriages, activités courtes (perles, scoubidous, bracelets brésiliens, pliages...). Les animateurs notent systématiquement l'heure d'arrivée des enfants sur le listing. Un petit déjeuner est proposé sans supplément, aux enfants de 7h30 à 8h, uniquement sur réservation au moment de l'inscription.

DE 9H15 À 9H45 : Rangement des salles d'accueil, passage aux toilettes et un petit verre d'eau ou de sirop (non obligatoire) pour les enfants, puis petit mise en jambe pour commencer la journée.

DE 10H À 11H45 : Déroulement des activités. Selon les tranches d'âge : rangement et nettoyage faits avec les enfants pour une meilleure implication dans la vie du centre.

Mercredi uniquement { **DE 11H35 À 11H50 SUIVANT LES COMMUNES (ST-SAT, LA MILESSÉ) :**
Départ à pied ou en bus, pour le Val de Vray pour les 6-12 ans de Saint- Saturnin / pour le centre social Fr.Rabelais pour les 3-5 ans de La Milesse et Aigné.
Un accueil est également assuré sur les deux sites pour les enfants qui viennent directement sur place le midi ou l'après-midi.

DE 12H00 À 13H30 : Repas du midi avec aide au service, par les animateurs. Les enfants aident à débarrasser, ranger leur table et passer le balai.

Lors des vacances, le repas se déroule de 11h45 à 13h15/30, en comptant le passage aux toilettes avant le repas (lavage de main, pipi).

DE 13H30 À 14H30 : Temps d'accueil de l'après midi et petit temps libre avec installation de jeux, puzzles, coloriages, activités courtes.

DE 13H30 À 16H00 POUR LES 3-5 ANS : Passage aux toilettes et lavage de mains puis départ pour la sieste pour les plus petits. Lecture de petites histoires et repos pour les plus jeunes et ceux qui le souhaitent. A partir de 14h environ on lève ceux qui ne dorment pas, on laisse les autres dormir, jusqu'à 15h45 maximum afin qu'ils aient le temps de se réveiller pour le goûter. Les plus grands commencent une activité dès 14h30.

DE 14H30 À 16H00 POUR LES 6-12 ANS : Déroulement des activités. Selon les tranches d'âge : rangement et nettoyage faits avec les enfants pour une meilleure implication dans la vie du centre.

DE 16H00/16H15 À 16H30 : Passage au toilette et lavage de mains, goûter. Rangement du goûter.

DE 16H30 À 18H30 : Accueil des parents dans les salles 3-5, 6-7 et 8-12 (ou dehors) et départ des enfants, les animateurs transmettent les infos importantes aux parents (bobos, activités à venir, besoin matériel, facture, tracts...). Installation de jeux, puzzles, coloriages, activités courtes (perles, scoubidous, bracelets brésiliens, pliages...). Les animateurs notent systématiquement l'heure de départ des enfants sur le listing.

Nous nous adaptons en fonction des locaux, des effectifs, des différentes sorties et périodes de vacances, de la météo, ...

La Milesse le 16/06/2022

Brigitte LE LOET
Directrice

Servane MEHAT
Directrice adjointe